



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Nos réf. :
FS/AE/BN/5157

Paris, le 8 juillet 2016

Madame Najat VALLAUD-BELKACEM
Ministre de l'Éducation nationale, de
l'Enseignement supérieur et de la
Recherche
110 rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07

Madame la ministre,

Par le passé, les enseignants du premier degré, cadre A de la fonction publique, avaient la possibilité d'effectuer la pré-rentrée sur deux journées, voire 3 en y associant la journée de solidarité. Cette année, comme le permet l'arrêté du 16 avril 2015 portant sur la modification du calendrier scolaire, certains DASEN ont pris la décision de supprimer cette possibilité et demandent à ce que les enseignants fassent deux autres demi-journées durant l'année à des dates précises. Ce cadrage administratif ne tient pas compte de la réalité du fonctionnement du premier degré, et notamment pas de la réalité de la préparation de la rentrée scolaire qui nécessite plusieurs jours de travail.

À l'heure de la mise en place du nouveau socle commun de compétences, des nouveaux programmes pour l'élémentaire, cette décision est malvenue. Certains enseignants souhaitent en effet pouvoir bénéficier de ce temps pour s'approprier en équipe cette mise en place et ainsi préparer l'arrivée des élèves sereinement. Avec une seule journée, cela n'est pas possible.

Le Sgen CFDT, soucieux de laisser l'autonomie nécessaire à la réflexion collective des personnels, vous demande donc d'intervenir auprès des académies afin que l'initiative aux équipes pédagogiques soit préservée pour ces deux journées entières.

Dans le cas où l'organisation de ce temps serait toujours imposée, le Sgen CFDT demande à ce que cette deuxième journée de prérentrée indispensable soit reconnue comme un temps de travail supplémentaire. Cette prise en compte pourrait donner lieu à l'octroi d'indemnités pour Missions Particulières ou à une rétribution en Heures Supplémentaires.

Le Sgen CFDT ne doute pas de votre volonté de reconnaître l'engagement des enseignants du premier degré et de leur en donner les moyens. Cela passe par une part d'initiative laissée aux équipes des écoles.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Madame la ministre, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Frédéric Sève
Secrétaire général